

Monsieur Claude Tison
14 rue notre Dammette
11200 Luc-sur-Orbieu

Luc-sur-Orbieu le 09 décembre 2019

Objet : Enquête publique sur le révision du PEB de Lézignan Corbières

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Dans le cadre de l'enquête publique pour la révision du PEB de l'aérodrome de Lézignan Corbières, je vous fais part de mes préoccupations.

Habitant de la commune de Luc-sur-Orbieu, située à moins 3km de l'aérodrome, nous sommes aux premières loges pour en constater les nuisances sonores.

Pourtant notre commune n'est pas concernée dans le zonage du PEB du fait de la non traçabilité des trajectoires des aéronefs alors que ceux-ci survolent à basse altitude Luc-sur-Orbieu sans contraintes.

En plus, les activités de parachutisme de l'aérodrome réalisent en période estivale des incessantes rotations en altitude afin de procéder aux largages des clients. Cela génère un bruit incessant toute la journée des moteurs à pleine charge des aéronefs.

En conséquence, je demande que l'étude pour la révision du PEB soit complétée par un encadrement des trajectoires des aéronefs au droit des communes environnantes avec un seuil minimal de survol.

Je fais aussi la demande pour que les activités de parachutismes proposent des solutions pour atténuer le bruit lors des montées en altitudes répétées en période de pointe.

Espérant que les remarques des habitants soient prisent en compte dans la révision du PEB,

Je vous prie de croire, monsieur le Commissaire Enquêteur, à l'expression de mes salutations distinguées.

Claude Tison